



COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 28 JANVIER 2016

Le 28 janvier 2016 à 20 heures 35, les membres du Conseil Municipal se sont réunis à la Mairie sous la présidence de Madame Jacqueline VANBERSEL, Maire.

Etaient présents :

M. Vereecke, Mme Labarre, M. Beaudoir, Mme Ziegler, M. Berson, Mme Marin, adjoints au Maire, Mme Charroppin, M. Hautot, Mme Krauzé, M. Brébant, M. Mauriéras, M. Gardette (arrivée à 21h00), Mme Tesson, M. Moutinho, M. Chatin, Mme Barbier, Mme Baillon, conseillers municipaux.

Etaient absents excusés et représentés :

Mme Daninthe (pouvoir à Mme Ziegler)
Melle Balard (pouvoir à Mme Marin)
M. Rémond (pouvoir à Mme Barbier)

Etaient absents excusés :

Mme Ribeiro-Rego, M. Derrien.

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 20 heures 35.

Mme Baillon est désignée secrétaire de séance.

FINANCES COMMUNALES

1) Subventions aux associations - Acompte.

Le conseil municipal :

- **ACCEPTE** par 20 voix pour et une abstention (M Chatin) de verser à titre d'avance sur la subvention 2016 la somme de 3 000 € au comité des fêtes pour l'organisation de la fête de la Mi-Carême.

- **DÉCIDE** à l'unanimité des suffrages exprimés d'accorder une subvention d'un montant de 1 400 € au Comité de Jumelage de l'Eventail pour les échanges entre correspondants et l'accueil d'une trentaine d'italiens du 13 au 16 mai 2016.
(14-21 février : séjour de 15 collégiens français chez leurs correspondants à Vercelli, 12- 19 mars : accueil des jeunes collégiens italiens, 13-16 mai accueil d'une trentaine d'italiens).

*Le conseil municipal, après délibéré et à l'unanimité
des suffrages exprimés,*

ENFANCE & JEUNESSE

2) Animations pédagogiques - Année scolaire 2015-2016.

- **DÉCIDE** de verser une dotation de 12€ par élève sous forme de subventions annuelles aux coopératives respectives des trois écoles pour un montant total de 5 520 €.
 - Ecole maternelle « Aux jolis pommiers » /12 * 179 = 2 148 €
 - Ecole élémentaire Roger Pauchet : 12 * 60 = 720 €
 - Ecole élémentaire Camille Claudel : 12 * 221 = 2 652 €
- **ACCEPTE** de subventionner pour un montant total de 5 147,50 € projets d'animations pédagogiques de l'école maternelle Aux jolis pommiers :
 - classes poneys pour 3 classes (89 élèves) 4 500,00 €
 - Carnaval 200,00 €
 - Sortie cinéma..... 447,50 €
- **ACCEPTE** de subventionner pour un montant de 500 € l'organisation pour la dixième fois de dix séances d'escrime pour les élèves de la classe de Mme Rose (du 5 janvier au 22 mars 2016).

3) Délégation de service public de l'accueil périscolaire et extrascolaire, de la restauration scolaire et des Temps d'Activités Péri-éducatifs - Avenant n°1 au contrat d'affermage.

- **ACCEPTE** l'avenant n°1 au contrat d'affermage signé le 29 décembre 2015 portant sur cinq ajouts ou modifications mineures.
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer cet avenant avec M. Petitcoulaud Président de l'association ILEP.

Ajout d'une question supplémentaire à l'ordre du jour :

Le 26 janvier dernier, Madame le maire a sollicité, par mail sécurisé, l'accord des élus pour inscrire à l'ordre du jour une question supplémentaire relative aux « Aménagements de sécurité - Convention générale de maîtrise d'ouvrage pour les travaux d'investissement à réaliser sur le domaine public départemental en agglomération. » ainsi que la notice et la convention.

Le conseil municipal accepte unanimement l'inscription de ce dossier à la séance en cours.

***Le conseil municipal, après délibéré et à l'unanimité
des suffrages exprimés,***

BÂTIMENTS COMMUNAUX

(Arrivée de M. Claude Gardette)

4) Espace Henri Denis - Installation d'une pompe à chaleur - Demande de subvention au titre de la DETR.

- **ACCEPTE** le principe d'installation d'une pompe à chaleur air-air et d'un ballon d'eau chaude au centre Henri Denis pour un montant évalué à 16 530 € HT et **SOLLICITE** une subvention au taux maximum auprès de l'Etat au titre de la DETR et du département, ces subventions étant désormais cumulables.

ESPACES VERTS

5) Charte d'entretien des espaces verts - Convention avec l'Agence de l'Eau et la Région.

Le conseil municipal, par 20 voix pour et une abstention (M Chatin) :

- **ACCEPTE** la mise en œuvre de l'ensemble des actions nécessaires pour la réalisation des objectifs de la charte régionale d'entretien des espaces publics pour la préservation de la ressource en eau et des milieux aquatiques, au niveau 5 (zéro-pesticide) et **AUTORISE** Madame le Maire à signer cette charte qui permet l'obtention de subventions

- **ACCEPTE** la proposition technique et financière du bureau d'études ECO'LogiC situé à Lille-Hellemes (Nord) destinée à accompagner la commune dans l'amélioration des pratiques phytosanitaires - vers le 0-Phyto - comprenant :

- le diagnostic des pratiques phytosanitaires
- les enjeux et objectifs de l'entretien
- le programme d'actions par espace
- le suivi et le bilan de l'action
- la communication

pour un coût de 6 000 € HT subventionnée au taux de 70%

- **SOLLICITE** des subventions auprès de l'Agence de l'Eau Seine Normandie et auprès de M. Le Président de la Région Nord- Pas-de-Calais -Picardie et d'autres aides auprès des financeurs pour mener à bien cette opération.

*Le conseil municipal, après délibéré et à l'unanimité
des suffrages exprimés,*

PERSONNEL

6) Mise en place à titre pérenne des entretiens professionnels.

- **DECIDE** de poursuivre les entretiens annuels d'évaluation mis en place dans la commune en 1997 désormais dénommés entretien professionnel en remplacement de la notation et **AUTORISE** Madame le Maire à fixer, dans le cadre de la mise en place, à titre pérenne, de ces entretiens les critères d'appréciation de la valeur professionnelle (résultats professionnels de l'agent et réalisation des objectifs, compétences professionnelles et techniques, qualités relationnelles...)

7) Nouveau régime indemnitaire pour les cadres d'emploi de la catégorie A de la filière administrative.

- **DÉCIDE** d'instaurer le nouveau régime indemnitaire des fonctionnaires de catégorie A comprenant d'une part l'indemnité liée aux fonctions, aux sujétions et à l'expertise (IFSE) et le complément indemnitaire annuel facultatif(CIA).

AFFAIRES GÉNÉRALES

8) Programme Réduc'eau - Convention de partenariat avec la société Objectif EcoEnergie.

- **AUTORISE** Madame le Maire à signer une convention avec la société ObjectifEco Energie concernant la mise en place d'un programme de distribution gratuite de kits d'économie d'eau pour les administrés, appelé « Réduc'Eau® », composé de deux régulateurs de jets, une pomme de douche, une notice de montage et une fiche conseils en économies d'eau. En contrepartie, la société génère des Certificats d'économie d'énergie revendus aux fournisseurs d'énergie.

Ce programme éco-citoyen vise à inciter les particuliers à changer leurs régulateurs de débit et à adapter leurs comportements afin de réaliser des économies d'eau et d'énergie et s'inscrit dans le cadre du dispositif des CEE.

9) Voirie rue de Méru (RD 125) - Aménagements de sécurité - Convention générale de maîtrise d'ouvrage pour les travaux d'investissement à réaliser sur le domaine public départemental en agglomération.

- **AUTORISE** Madame le Maire à signer une convention avec M. Edouard Courtial, Président du conseil départemental concernant la pose d'îlots en tête des places de stationnement rue de Méru (RD125), ces travaux étant effectués sur le domaine public départemental.

COMPTE-RENDU DES COMMISSIONS

- Vestiaires du stade : portes ouvertes le samedi 30 janvier de 9h30 à 12 heures.
- Mise en séparatif de l'assainissement dans le quartier du Blanc Mont & extension des réseaux : lancement d'études complémentaires (topographique, étude de sols, emplacement des réseaux) à la demande du bureau Amodiag, maître d'œuvre des travaux. Madame le maire organisera une réunion avec les riverains dès que le projet sera plus avancé.
- Commission Enfance & jeunesse : le jeudi 4 janvier 2016 à 17h15.
- Restaurant scolaire :
Le programme de la construction d'un nouveau restaurant scolaire est achevé et la consultation pour le choix de l'architecte sera prochainement lancée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h02.

SDCR

Fait à Sainte-Geneviève, le 02 février 2016.

Le Secrétaire,



Evelyne BAILLON

Le Maire,



Jacqueline VANBERSEL